

deux Compagnies des Gardes du Corps qui ont été reformés ; 1922 pour les pensions des veuves des Officiers mariées avant le 25. Décembre 1716 ; 18360 pour les pensionnaires externes de l'Hôpital de *Chelsea*, 10595 livres sterlings 13 shellings pour la Colonie de la *Nouvelle-Ecosse* ; 4050 liv. sterl. 10 shel. pour l'établissement civil de la Colonie de la *Georgie*. Le tout pendant l'année présente 1761. Le 21. les Communes accorderent encore 993844 livres sterlings 4 shellings pour subvenir aux dépenses extraordinaires des troupes de terre & à d'autres fraix survenus depuis le 24. Novembre 1760 jusqu'au 24. Décembre de la même année. 44197 livres sterlings 10 shellings ont été aussi accordées le 6. Février, pour l'entretien de l'Hôpital des enfans trouvés pendant l'année courante, & 13000 pour l'entretien des Forts & Etablissmens de la Nation sur la Côte d'Afrique pendant cctte même année. Toutes sommes auxquelles le consentement royal est donné. Il y en a encore plusieurs autres accordées depuis, pour divers besoins de l'Etat ; il reste les moyens de les lever, & c'est à quoi les Chambres travaillent. Les ayant trouvés, & après avoir mis en regle des affaires de l'intérieur pour l'encouragement du commerce de sucre en *Amérique* & autres, la séparation des Chambres suivra immédiatement.

On va lever vingt Compagnies franches de cent hommes chacune, qui seront composées pour la plupart d'Ecossois. Celles déjà levées s'enrégimentent actuellement.

Dans un grand Conseil tenu à *St. James*, le Roi a conféré au Lord Henley, Garde du Grand Sceau de la Grande-Bretagne, le titre de Grand Chancelier.